

panorapresse.ouest-france.fr

Gravigny : mobilisation contre la suppression d'un poste d'enseignant

2-3 minutes



Didier Crétot, maire de [Gravigny](#), est prêt à organiser d'autres actions s'ils ne sont pas entendus

À [Gravigny](#), une centaine d'habitants se mobilisent contre la suppression d'un poste d'enseignant, craignant une dégradation des conditions d'apprentissage dès 2026.

Le maire de [Gravigny](#), Didier Crétot, a appelé les habitants de la commune à se mobiliser lundi 30 mars 2026 contre le projet de suppression d'un poste d'enseignant à l'école de [Gravigny](#).

Une centaine de personnes ont répondu au rendez-vous, donné devant le complexe sportif de la commune. « C'est l'organisation de l'école qui va être impactée, et ce dès la rentrée de septembre 2026. Ce soir, nous défendons la qualité de l'enseignement de nos enfants, la qualité du travail de l'équipe enseignante », alerte l'édile.

Une fermeture de classe aux conséquences concrètes

L'année dernière, la commune avait déjà dû acter une fermeture de classe, après avoir connu une ouverture lors de la rentrée scolaire 2022-2023. « La commune fait des efforts importants pour l'éducation de nos enfants. Notre projet de construire une école du XXI^e siècle est conditionné par un calibrage précis. Combien de classes faut-il construire ? Si chaque année on nous remet une classe pour la supprimer ensuite, comment fait-on ? », questionne Didier Crétot.

Une réunion prévue mardi 31 mars 2026 afin de valider, ou non, la décision de fermer une classe à l'école de [Gravigny](#). « On parle de fermeture de classe, mais ce n'est qu'un raccourci. En réalité, c'est un enseignant en moins, ce qui signifie plus d'élèves par classe, davantage de doubles niveaux et des conditions de travail dégradées », rappelle le maire.

L'élú estime par ailleurs que les calculs de l'inspection académique, avancés pour justifier la suppression du poste, ne reflètent pas la réalité du terrain.

« À la fin de l'année, 59 logements gérés par la Siloge nous seront livrés, ainsi que 38 nouveaux logements dans le quartier Fauttes-Bottes. Cela va provoquer un afflux d'enfants pour plusieurs années. Devrons-nous surcharger les classes pour les accueillir, et dans quelles conditions ? », argumente Didier Crétot.